

Les politiques US vont-ils légiférer sur le visa L-1 ?

De 5 ans pour les emplois technologiques à 7 ans pour les postes de dirigeants, c'est la durée de séjour légale autorisée des employés étrangers d'entreprises américaines qui bénéficient d'un visa L-1.

La multiplication de ces visas est réelle: 121.000 nouveaux arrivants en 2001 selon les statistiques les plus récentes, mais le mouvement se serait nettement accéléré ces derniers mois – ce qui inquiéterait à juste titre les employés des entreprises technologiques. En effet, ces étrangers qui bénéficient d'un visa L-1, généralement des indiens qualifiés, se substituent de plus en plus à des employés américains, en étant rémunérés à la moitié de leurs homologues, et pour des horaires souvent abusifs. Une forme d'outsourcing avec déplacement des compétences vers les Etats-Unis, en quelque sorte. Les cas d'employés américains qui ont formé sur leur poste des étrangers bénéficiant d'un visa L-1 avant de se voir licenciés et remplacés par ces derniers se multiplient. Certaines entreprises abusent ouvertement d'une législation jugée laxiste et manquant de rigueur dans son contenu et de fermeté contre les contrevenants. Au Sénat, les politiques se sont emparés du dossier: l'« outsourcing » est devenu en quelques semaines un cheval de bataille majeur dans la campagne électorale des présidentielles. Plusieurs projets ont émergé, visant à contrôler et limiter la loi sur les visa L-1, à instaurer aux contrevenant des amendes de 1.000 dollars par visa, ainsi que pour les plus radicaux à instaurer une taxe mensuelle de 2.000 à 3.000 dollars par employé bénéficiant d'un visa L-1.